



VILLE DE
BERGERAC

RECUEIL DES

ACTES ADMINISTRATIFS

N°3.2018



V I L L E D E
BERGERAC

*Nous certifions que les actes portés sur la liste
ci-après, comportant 14 pages, figurent dans le
recueil n°3 de l'année 2018,
mis à disposition le 6 Mars 2019*

*Pour le Maire,
Le Premier Adjoint,*

Marc LETURGIE

P A G E D E T I T R E S

1. LIBÉRATIONS DU 20 SEPTEMBRE, 15 NOVEMBRE, 20 DÉCEMBRE 2018

LIBELLE	N° ACTE
Rapport annuel du délégataire du service public d'assainissement Véolia – Année 2017	D20180073
Rapport d'activité de la fourrière animale – Association Sauvegarde et Protection des Animaux (SPA) - Année 2017	D20180074
Rapport d'activité du camping « La Pelouse » – Entreprise Fréry – Année 2017	D20180075
Rapport annuel sur la délégation de service public du stationnement payant – Société d'Assistance et Gestion du Stationnement (SAGS) – Année 2017	D20180076
Rapport d'activité de la fourrière de véhicules – SARL GCV – Année 2017	D20180077
Rapport annuel du crématorium – Société Crématiste Bergeracoise – Année 2017	D20180078
Rapport annuel de la Régie Autonome d'Abattage du Bergeracois – Année 2017	D20180079
Rapport annuel du délégataire de la Guinguette – Année 2017	D20180080
Rapport d'utilisation de la Dotation de Solidarité Urbaine et de Cohésion Sociale – Affectation des crédits 2017	D20180081
Désignation de représentants pour siéger au sein du Centre Communal d'Action Sociale et de la Commission Consultative des Services Publics Locaux	D20180082
Attribution complémentaire de subvention – US La Catte et modification de subvention attribuée – USB Omnisport Exercice 2018	D20180083
Attribution complémentaire de subvention PITCHOUNS et GRANDS - Exercice 2018	D20180084
Admissions en non-valeur - Exercice 2018 – N°1- Budget Principal	D20180085
Admissions en non-valeur-exercice 2018-N°1 Budget régie autonome abattage du Bergeracois	D20180086
Décision modificative N°3 - Exercice 2018	D20180087
Forfaits Post Stationnement – Convention de reversement Ville/ Agglomération	D20180088
Facturations des interventions entre la Ville et la CAB – Montants 2017	D20180089
Opérations sur les installations d'éclairage public – Demande au Syndicat Départemental d'Énergies de la Dordogne (SDE24)	D20180090
Opérations d'effacement des réseaux aériens et de rénovation de l'éclairage public rues des Faures, Belzunce et de l'ancien cimetière	D20180091
Désaffectation - Déclassement du domaine public et cession d'un terrain rue Guillaume Apollinaire à Dordogne Habitat	D20180092
Vente d'un terrain rue Ferdinand de Labatut à la SCI ANUBIRIS	D20180093
Legs Mérillier	D20180094
Vente d'une propriété route de Corbiac à Hervé BATTISTON	D20180095
Vente d'un bâtiment 5 Grand Rue à Catherine WOLF	D20180096
Convention de partenariat entre la Ville de Bergerac et la commune de Faenza relative au projet « Redécouvrir l'Europe en se sentant à nouveau citoyens européens»	D20180097
Mandat spécial frais de mission pour un déplacement à Hohen Neuendorf en Allemagne	D20180098
Accueil d'un volontaire dans le cadre d'un service civique	D20180099
Budget prévisionnel 2019 – Atelier de Pédagogie Personnalisée – Avenant au protocole d'accord entre la Ville de Bergerac et la Ligue de l'Enseignement	D20180100
Rapport d'Orientations Budgétaires 2019	D20180101

Décision modificative N°4 – Exercice 2018	D20180102
Modification du tableau des subventions – Exercice 2018	D20180103
Attribution complémentaire de subvention - Maison d'enfants Saint Joseph – Exercice 2018	D20180104
Mandat spécial frais de mission dans le cadre d'un déplacement à Paris lors du colloque « la Ville commerçantes d'aujourd'hui et de demain »	D20180105
Mandat spécial frais de mission déplacement à Paris pour le 58ème congrès national des Centres de Santé	D20180106
Attribution de bourses pour l'accompagnement d'athlètes de haut niveau – Hoan et Thi lien MOURET	D20180107
Création d'emplois non permanents pour faire face aux accroissements temporaires d'activité	D20180108
Marché Couvert – Tarifs d'occupation du domaine public à compter du 1 ^{er} décembre 2018	D20180109
Commerçants non sédentaires – Suppression marché aux chrysanthèmes	D20180110
Îlot Berggren - Cession d'un immeuble à la SEM Urbalys Habitat	D20180111
Réhabilitation de l'ensemble commercial de Naillac – Mise en demeure	D20180112
Construction d'un centre commercial – Cession de propriétés communales à la SCI Florartinaud / Désaffectation et déclassement – Nouvelle délibération	D20180113
Vente de l'ancienne chapelle du Sauveur rue de la Citadelle à Michel Durin	D20180114
Vente d'une propriété route de Corbiac à Hervé Battiston – Nouvelle délibération	D20180115
Nouvelle dénomination de la Communauté d'Agglomération Bergeracoise	D20180116
Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'alimentation en eau potable Année 2017	D20180117
Rapport d'activité 2017/2018 de la SEM Urbalys Habitat	D20180118
Budget primitif 2019	D20180119
Modification des compétences de la Communauté d'Agglomération Bergeracoise	D20180120
Groupement de commandes pour l'achat de fournitures administratives et l'achat de papier blanc A4 et A3	D20180121
Groupement de commandes pour un contrat d'assistance à la mise en place d'une procédure de marché public dans le domaine des assurances et pour des contrats d'assurances	D20180122
Convention entre la Ville de Bergerac et son Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)	D20180123
Tableau des emplois permanents - Création d'un poste de responsable du service Politique de la Ville à temps complet	D20180124
Tableau des emplois permanents - Création de 3 postes de responsable de centre social à temps complet	D20180125
Modification de la délibération du 21 décembre 2017 relative aux astreintes de la Ville de Bergerac	D20180126
Actualisation de la liste de logements de fonction	D20180127
Annulation d'un titre de recettes relatif au Club Hippique de Bergerac	D20180128
Attribution de bourse pour l'accompagnement d'un athlète de haut niveau Yohan DURAND	D20180129
Avance sur subvention bourse emploi - Exercice 2019 à l'ADIC (Bergerac) 95	D20180130
Avenant à la convention d'ouverture de l'Aide Personnalisée au Logement (APL) entre la Ville de Bergerac, son Centre Communal d'Action Sociale et l'État pour la Résidence Autonomie Montesquieu	D20180131

Opérations sur les installations d'éclairage public – Demande au Syndicat Départemental d'Energies de la Dordogne (SDE 24)	D20180132
Travaux d'adaptation des giratoires sur Routes Départementales – Avenant n°1 – Convention Ville de Bergerac Communauté d'Agglomération Bergeracoise – Conseil Départemental - Syndicat Départemental d'Energies de la Dordogne	D20180133
Travaux d'éclairage public – Giratoires Routes Départementales N°13, 34, 709, 709 ^E 4, 933, 936, 936 ^E 1 Convention Ville / Département / SDE24	D20180134
Route Départementale N° 34 – Transfert de domanialité au profit de la Ville de Bergerac	D20180135
Convention relative aux travaux de suppression du passage à niveau n°427 et recalibrage de la route départementale n°32 sur le territoire de la commune de Bergerac - Cession de parcelles et transfert de domanialité	D20180136
Acquisition des locaux de la SCI du Kiosque occupés par la SARL Music Hall rue Neuve d'Argenson - Nouvelle délibération	D20180137
Vente d'un terrain au Libraire à l'État pour la réalisation d'un Centre Educatif Fermé	D20180138
Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat – Renouvellement Urbain (OPAH-RU) – Convention 2019-2023	D20180139
Acquisition de la propriété 21 rue Neuve d'Argenson	D20180140
Acceptation d'un fonds de concours attribué par la Communauté d'Agglomération Bergeracoise	D20180141
Participation financière de la Ville de Bergerac à l'étude de marketing territorial portée par la Communauté d'Agglomération Bergeracoise	D20180142
Création de deux postes supplémentaires dans le cadre du dispositif parcours emploi compétences	D20180143
Ouvertures dominicales des commerces - Année 2019	D20180144

Pour le Maire
Le Premier Adjoint,



Marc LETURGIE

DECISIONS DU MAIRE

Convention de mise à disposition avec l'association « Question de culture » pour la mise à disposition d'un local au sein du Centre Jacques Lagabrielle sis allée du Commissaire Félix Landry	L20170234
Convention de mise à disposition avec l'Association Roue Libre pour un Local allée du commissaire Félix Landry	L20170448
Convention de mise à disposition avec l'association « VTT CLUB Bergerac Périgord » pour la mise à disposition d'un espace permettant le stockage de matériel dans le local dénommé SAICA situé au 17 rue Montesquieu	L20180056
Convention de mise à disposition du quai Salvette pour l'utilisation d'un point de vente billetterie avec la SARL Périgord Gabarres	L20180057
Avenant de la convention de mise à disposition de locaux et de matériel a l'association de retraités du Bergeracois	L20180076
Convention de partenariat avec l'association de Sauvegarde et de Protection des Animaux (SPA) pour la mise à disposition de locaux situés route de Sainte Alvére	L20180086
Convention de partenariat avec la Communauté d'Agglomération Bergeracoise dans le cadre de la fête du jeu	L20180111
Convention de partenariat avec la Fédération des Vins de Bergerac et de Duras pour l'organisation des soirées « rosette Night » et « Bergerac fête ses vins » sur le port de Bergerac	L20180116
Convention de partenariat avec les associations Altaïr, Crocendanse, Ribambelle dans le cadre des animations de l'été pour « Jeudi ça Danse »	L20180117
Marché passé dans le cadre d'une procédure adaptée avec la société SAS STUDIA SOLUTIONS pour la numérisation des actes de l'état civil (tranche optionnelle n°1)	L20180122
Marché passé dans le cadre d'une procédure adaptée avec la société BATI AQUITAINE pour les travaux de mise en conformité accessibilité du patrimoine de Bergerac (avenant 1 au lot n°1)	L20180123
Marché passé dans le cadre d'une procédure adaptée avec la société AUDIOPHIL pour la sonorisation des estivales 2018 et de la manifestation « faite du s'port »	L2018130
Contrat signé avec l'association des protecteurs du Bergeracois dans le cadre des estivales 2018 et des marchés nocturnes « Tablées du Terroir »	L20180136
Contrats signés avec divers confiseurs dans le cadre de la fête de la musique et du 14 juillet	L20180137
Contrats signés avec divers restaurants dans le cadre de la fête de la musique et du 14 juillet	L20180138
Marché passé dans le cadre d'une procédure adaptée avec la société DOPL'AIR GRAND OUEST pour le dégraissage et le nettoyage des hottes de cuisine dans divers salle de Ville	L20180141
Marché passé dans le cadre d'une procédure adaptée avec la société KONE pour la maintenance de l'ascenseur du Musée du vin	L20180162
Contrats de prestations signés avec les associations Ruine Babine et Blue Fish pour « Les mercredis du Jazz 2018	L20180163
Marché passé dans le cadre d'une procédure adaptée avec la société GRECO BLONDY pour l'enlèvement de la toiture amiantée préfabriqué au complexe Georges Charpak (lot n°4)	L20180166
Souscription d'un emprunt de 1 000 000 € auprès de l'Agence France Locale	L20180167
Marché passé dans le cadre d'une procédure adaptée avec l'entreprise SARL AEDES pour la transcription des débats du Conseil Municipal	L20180168
Marché passé dans le cadre d'une procédure adaptée avec la société BALDO pour la vente des déchets d'industries et matériels de récupération	L20180170
Marché passé dans le cadre d'une procédure adaptée avec diverses entreprises pour des travaux et la sécurisation dans les bâtiments scolaires 2018	L20180175
Marché passé dans le cadre d'une procédure adaptée avec diverses entreprises pour des travaux et la sécurisation dans les bâtiments scolaires 2018	L20180176
Contrats signés avec divers confiseurs dans le cadre de la fête de la musique	L20180177

Marché passé dans le cadre d'une procédure adaptée avec la société ART PHONIC pour la sonorisation des « Jeudis ça Danse » (lot n° 2)	L20180178
Contrat signé avec Olivier LABROUSSE pour l'exploitation d'une buvette dans le cadre de la fête de la musique place de Lattre De Tassigny	L20180179
Convention de mise à disposition avec la Mission Locale du Bergeracois pour une salle à la maison des associations place Jules Ferry	L20180180
Marché passé dans le cadre d'une procédure adaptée avec la société SMAC pour la reprise de l'étanchéité de la cuisine centrale	L20180182
Contrat d'occupation du box n°1 avec Monsieur JOLLIS Laurent situé à la Halle du Marché Couvert	L20180183
Marché passé dans le cadre d'une procédure adaptée avec diverses sociétés pour la fourniture d'habillement et d'équipement de protection individuelle	L20180184
Marché passé dans le cadre d'une procédure adaptée avec la société DORDOGNE TOITURES pour la rénovation de la toiture bâtiment principal de l'ancienne Chapelle rue Candillac	L20180185
Marché passé dans le cadre d'une procédure adaptée avec la société DORDOGNE TOITURES pour le pan arrière du réfectoire (lot n°1) et pour la pose de protection métallique sur les arcs de rive et les têtes de chéneaux au gymnase du Tounet (lot n°2)	L20180186
Tarifs de la régie temporaire de recettes du « MERCREDI DU JAZZ » et de la « RÉTROSPECTIVE » dans le cadre des Estivales 2018	L20180187
Demande d'attribution de subventions au titre du contrat de Ville de l'Agglomération Bergeracoise année 2018	L20180189
Tarifs pour la mise à disposition de verres éco responsables aux prestataires des Estivales 2018	L20180190
Convention de mise à disposition avec l'Association pour le Développement de l'Information et de la Communication - Bergerac 95 pour la mise à disposition d'un local à la maison des Associations	L20180191
Convention de partenariat avec la SARL Périgord Gabarres pour l'utilisation du courau comme patrimoine inscrit dans l'environnement du port et comme décor des « Estivales »	L20180192
Protection fonctionnelle remboursement des dommages et intérêts dus aux agents de la Collectivité	L20180193
Réalisation d'un contrat de prêt d'un montant total de 700 000 € auprès de la caisse des dépôts et consignations pour le financement de l'opération de travaux d'assainissement à Bergerac	L20180194
Convention de partenariat avec la Communauté d'Agglomération Bergeracoise dans le cadre de la 8ème édition des Cultures Urbaines	L20180195
Création de régie d'avances des centres sociaux au centre social Germaine Tillon	L20180196
Tarifs de la régie temporaire de recettes de la Rétrospective – avenant n°3	L20180197
Contrat signé avec l'association BLACK PEPPER pour l'organisation de l'inauguration du Jardin des Estivales place Louis de la Bardonnie	L20180198
Animations commerciales organisées par « L'association Résistance » pour la mise en œuvre des braderies rue de la résistance	L20180199
Marché passé dans le cadre d'une procédure adaptée avec la SARL CARNELOS Alain (lot n°4) - avenant n°1)	L20180201
Marché passé dans le cadre d'une procédure adaptée avec divers entreprises pour les travaux et la sécurisation dans les bâtiments scolaires 2018	L20180202
Marché passé dans le cadre d'une procédure adaptée avec les sociétés MAIL FINANCES et NEOPOST pour la location et la maintenance d'une machine de mise sous plis	L20180203
Marché passé dans le cadre d'une procédure adaptée avec l'entreprise LAFAGE relatif à la fournitures des sacs poubelles (lot n°1 – avenant n°1)	L20180204
Marché passé dans le cadre d'une procédure adapté avec la société ENGIE COFELY pour la mise en place d'un kit de récupération de chaleur sur le groupe de production d'eau glacée à l'abattoir	L20180206
Marché passé dans le cadre d'une procédure adaptée avec CREDIPAR pour la location de véhicules électroniques et thermiques (lot n°1,2 et 5)	L20180207
Marché passé dans le cadre d'une procédure adaptée avec la société SPIE Industrie et Tertiaire pour les travaux de sécurisation dans les bâtiments scolaires 2018 (avenant de transfert au lot n°5 « électricité »)	L20180208
Marché passé dans le cadre d'une procédure adapté avec la société ALARME SÉCURITÉ TÉLÉSURVEILLANCE pour la télésurveillance et la maintenance des systèmes d'alarmes anti-intrusion et des systèmes de vidéo prospection	L20180210

Marché passé dans le cadre d'une procédure adapté avec la société ALARME SÉCURITÉ TÉLÉSURVEILLANCE pour la télésurveillance et la maintenance des systèmes d'alarmes anti-intrusion et des systèmes de vidéo prospection	L20180211
Convention de partenariat avec la Communauté d'Agglomération Bergeracoise dans le cadre de la manifestation « Partir en Livres »	L20180212
Demande de subvention auprès de l'état pour la réhabilitation des halles commerçantes et leurs abords DSIL 2018	L20180213
Création d'une régie de recettes des musée avenant n°2	L20180214
Marché passé dans le cadre d'une procédure adaptée avec la société IMPRIMERIE LA ROCHELAISE pour des travaux d'impression de documents pour les services de la Ville de Bergerac (lot n°1 – avenant n°1)	L20180216
Protection fonctionnelle – remboursement du dommage matériel dû 0 l'agent de la Collectivité	L20180223
Convention de partenariat avec l'association « Bergerac s'anime » pour l'organisation « Mardi on chante » pour l'été 2018	L20180225
Demande d'attribution de subvention au titre du Fonds interministériel de Lutte contre les Drogues et les Conduites Addictives (MILDECA) année 2018	L20180227
Convention de partenariat avec l'association Croix Rouge Française pour la mise en place des dispositifs prévisionnels de secours petite envergure lors de la manifestation « Fan Zone finale de la coupe du monde »	L20180228
Convention de partenariat avec l'association BASE dans le cadre des Estivales 2018 pour « Le Festival des Filles »	L20180229
Assurance Ville contrat dommage matériel d'un agent de la collectivité – Défense et recours passé avec la SMACL Assurance (avenant n°2)	L20180231
Convention de mise à disposition avec l'Office de Tourisme de Bergerac Pourpre pour un local au 97 rue Neuve d'Argenson	L20180232
Annulation de la décision relative au règlement intérieur de la maison des associations	L20180234
Marché passé dans le cadre d'une procédure adaptée avec la société EUROVIA pour les travaux sur le réseaux d'assainissement d'eaux usées	L20180235
Marché passé dans le cadre d'une procédure adaptée avec la société GRECO BLONDY pour la démolition des bâtiments du complexe CHARPAK	L20180236
Convention de mise à disposition avec l'association ASPB Speed Warriors Bergerac et l'US La Cotte pour la mise a disposition de véhicules type minibus	L201810237
Convention de partenariat avec l'association du quartier centre Historique (rive gauche et rive droite) et Centre Ville de Bergerac la mémoire de l'Art dans le cadre d'un spectacle historique «Les Dames de Bergerac, la légende de Saint-Jacques et Autres histoires »	L20180248
Convention de partenariat avec le cabinet Conseils et Études Sociologiques « l'Atelier-Laïcité » pour l'animation de la cellule de veille et l'accompagnement de groupe d'acteurs professionnels dans le cadre de la lutte contre la radicalisation durant la période de septembre à juin 2019	L20180249
Contrat d'occupation du box n°17 avec Alessandra PONTES JUSTO a la halle du Marché Couvert	L20180250
Rétrocession de concession au cimetière de la Beylive	L20180251
Marché passé dans le cadre d'une procédure adaptée avec l'entreprise DIAC LOCATION relatif à la location de véhicules (lot n°6 – avenant n°1)	L20180254
Tarifs services année 2018/2019	L20180255
Convention de partenariat avec divers intervenants pour des animations en temps périscolaire et/ou scolaire	L20180256
Marché passé dans le cadre d'une procédure adaptée avec la société METALLERIE BERGERACOISE pour le remplacement des menuiseries à l'école et dans la salle d'activité Cyrano de Bergerac	L20180258
Marché passé dans le cadre d'une procédure adaptée avec la société BREZAC ARTIFICES pour la pose et dépose des illuminations de fin d'année	L20180259
Vente de véhicule à Monsieur ROUCHEYROLLES Régis	L20180260
Convention de partenariat avec le Comité de jumelage Kénitra et la Ligue de l'Enseignement de la Dordogne dans le cadre de l'organisation de la « Semaine de la fraternité »	L20180262
Marché passé dans le cadre d'une procédure adaptée avec l'entreprise COFELY pour les installations thermiques du patrimoine de la Ville de Bergerac et son Centre communal d'Action Sociale (avenant n°7)	L20180263

Marché passé dans le cadre d'une procédure adaptée avec l'entreprise SOGERES pour le marché d'assistance technique et de fourniture de denrées alimentaires nécessaires à la restauration collective de la Ville de Bergerac et du Centre Communal d'Action Sociale (avenant n°3)	L20180264
Marché passée dans le cadre d'une procédure adaptée avec la société SISTB pour la médecine préventive des agents de la Ville de Bergerac et son Centre Communal d'Action Sociale	L20180265
Marché passé dans le cadre d'une procédure adaptée avec la société AUDIOPHIL pour la sonorisation de la fête de quartier Jean Moulin (marché subséquent) (lot n°2)	L20180266
Convention de partenariat avec l'association BASE dans le cadre des Estivales 2018 pour le « Festivale des Filles » (avenant n°1)	L20180267
Marché passé dans le cadre d'une procédure adaptée avec divers entreprise pour des travaux et la sécurisation dans les bâtiments scolaires 2018 avec la société LES PEINTRES PÉRIGOURDINS (lot n°3 avenant n°1)	L20180269
Tarif exposition de véhicules électriques Nouvelle Aquitaine Électrique Tour 2018	L20180268
Convention de mise à disposition avec l'association JAZZ POURPE PERIGORD pour un local dans la galerie du Tortoni	L20180270
Marché passé dans le cadre procédure adaptée avec la Mairie de BOUNIAGUES pour la vente de véhicules	L20180273
Marché passé dans le cadre d'une procédure adaptée avec la société DORDOGNE TOITURES pour des travaux d'entretien et de réfection de toiture au Club House Louis ARAGON (avenant n°1)	L20180274
Assurance de Ville contrat « Dommages aux biens » passé avec la SMACL Assurances (avenant n°2)	L20180277
Convention de mise à disposition avec l'association US La Catte pour la mise à disposition de véhicules types minibus	L20180284
Convention de mise à disposition de minibus avec le judo de Bergerac	L20180285
Reprise de concession au cimetière Beauferrier	L20180286
Convention de mise à disposition avec l'Atelier laïcité pour une mise en place d'une cellule de veille et un accompagnement des acteurs professionnelles dans le cadre de la prévention de la radicalisation et l'accompagnement des familles afin de renforcer la cohésion sociale	L20180287
Convention de partenariat avec l'Association Théâtre OXO dans le cadre de deux spectacles auprès des élèves du lycée Maine de Biran et du lycée professionnel Jean capelle	L20180288
Marché passé dans le cadre d'une procédure adaptée avec la société SARL GROUP GONFLE A BLOC pour la location d'une patinoire et services annexes	L20180289
Marché passé dans le cadre d'une procédure adaptée avec la société MENUISERIE MAGNIEU pour le remplacement des menuiseries bois bâtiment rue Saint Esprit	L20180302
Convention de mise à disposition avec la MPS Formation en Nouvelle Aquitaine et l'I.N.F.R.E.P Dordogne pour un local au Centre Jacques Lagabrielle	L20180303
Convention de partenariat avec l'Association Nationale de Prévention en Alcoologie et Addictologie (ANPAA) pour une sensibilisation auprès des professionnels du champs socio-éducatif et sportif	L20180304
Marché passé dans le cadre d'une procédure adaptée avec la société SECANIM CENTRE SAS pour la collecte, le transport et le traitement des co-produits et de sang de l'abattoir de Bergerac	L20180305
Convention de mise à disposition de partenariat avec l'Association Ego Vacances pour la fin de mise à disposition de salle à la Maison des Associations place Jules Ferry	L20180307
Marché passé dans le cadre d'une procédure adaptée avec la MENUISERIE MAGNIEU pour les travaux de remplacement de meunerie bois dans le bâtiment rie sainte Esprit (avenant n°1)	L20180309
Rétrocession de concession au cimetière Beauferrier	L20180313
Défense des intérêts de la Ville devant le tribunal administratif de Bordeaux- recours contre l'annexe 2 de l'arrêté interministériel du 23 juillet 2018 (JO) visant à faire connaître l'état de catastrophe naturelle pour la commune du fait des inondations et coulées de boues des 5 et 6 juin 2018	L20180314
Convention de mise à disposition de deux salles avec l'association La Nouvelle Galerie à la Maison des Associations place Jules Ferry	L20180315
Contrat d'occupation du box n°1 à la halle du marché couvert par Monsieur SANCHEZ	L20180316
Convention de mise à disposition avec US la CATTE pour un minibus	L20180317

Défense des intérêts de la Ville devant la Cour Administrative d'Appel de Bordeaux – recours déposé par un agent	L20180318
Convention de mise à disposition avec la MPS Formation en Nouvelle Aquitaine et l'I.N.F.R.E.P Dordogne pour un local au Centre Jacques Lagabrielle	L2018032
Tarifs Régie Autonome d'Abattage du Bergeracois – année 2019	L20180325
Marché passé dans le cadre d'une procédure adaptée avec la société DORDOGNE TOITURES pour des travaux d'entretien et de réfection de toiture du Centre nautique Installation dans l'ancien Ets Lefebvre (marché subséquent)	L20180326
Marché passé dans le cadre d'une procédure adaptée avec la société DORDOGNE TOITURES pour des travaux d'entretien et de réfection de toiture des classes Relais boulevard Beausoleil (marché subséquent)	L20180327
Marché de remplacement de chauffage au pôle horticole déclaré marché infructueux	L20180328

RÉCAPITULATIF POUR CONSEIL MUNICIPAL DU 20 SEPTEMBRE 2018

CONCESSIONS DE TERRAINS POUR SÉPULTURE

* CIMETIÈRE BEAUFERRIER :

NOM	DURÉE DE LA CONCESSION	SUPERFICIE	MONTANT	ANNÉE TARIFAIRE
LALLEMENT Jean Michel	30 ans	5,179 m2	447,00	2018

* CIMETIÈRE LA BEYLIVE :

NOM	DURÉE DE LA CONCESSION	SUPERFICIE	MONTANT	ANNÉE TARIFAIRE
DELAGE Cyril	15 ans	5,179 m2	222,00	2017
LESCOT Michel	15 ans	1,000 m2	291,00	2018
GENAIN Danielle	30 ans	5,179 m2	447,00	2018
CORTES Coralie	15 ans	1,000 m2	315,00	2018
LEBESGUE Isabelle	30 ans	1,000 m2	441,00	2017
FEKIRINI Fatima	Perpétuelle	5,179 m2	3069,00	2018

RÉCAPITULATIF POUR CONSEIL MUNICIPAL DU 15 NOVEMBRE 2018

CONCESSIONS DE TERRAINS POUR SÉPULTURE

* CIMETIÈRE LA BEYLIVE :

NOM	DURÉE DE LA CONCESSION	SUPERFICIE	MONTANT	ANNÉE TARIFAIRE
LOBRY Valère	15 ans	5,179 m2	225,00	2018
BLIN Andrée	15 ans	5,179 m2	225,00	2018
GUIBERT Christiane	15 ans	5,179 m2	225,00	2018
COPPEE Laurence	30 ans	5,179 m2	447,00	2018
AUDIBERT Suzie	30 ans	5,179 m2	447,00	2018
GELLÉE Geneviève	15 ans	1,000 m2	315,00	2018
HOURTOULE Laurence	30 ans	5,179 m2	447,00	2018
CHAUDEY Reine	15 ans	1,000 m2	315,00	2018
CAMPOS Ghyslain	15 ans	5,179 m2	225,00	2018
DAVID Philippe	30 ans	5,179 m2	447,00	2018

*** CIMETIÈRE BEAUFERRIER :**

NOM	DURÉE DE LA CONCESSION	SUPERFICIE	MONTANT	ANNÉE TARIFAIRE
DE SAINT LEGER Gilles	15 ans	5,179 m2	225,00	2018
DE CAMY Jean	50 ans	5,179 m2	747,00	2018
BARBAT Marie Claire	30 ans	1,000 m2	834,00	2018
IRIEBITRA Michele	15 ans	1,000 m2	420,00	2018

RÉCAPITULATIF POUR CONSEIL MUNICIPAL DU 20 DÉCEMBRE 2018
CONCESSIONS DE TERRAINS POUR SÉPULTURE

*** CIMETIÈRE LA BEYLIVE :**

NOM	DURÉE DE LA CONCESSION	SUPERFICIE	MONTANT	ANNÉE TARIFAIRE
GUICHETTE DEBORD Geneviève	Perpétuelle	5,179m2	3069,00	2016
GHIRARDO Charles	30 ans	5,179 m2	476,56	2018
THERY Emilie	15 ans	5,179 m2	238,28	2018
GUÉ Denise	Perpétuelle	5,179 m2	3367,00	2018
LANDOLFI Roger	15 ans	1,000 m2	300,00	2018
REINHARD Joseph	15 ans	5,179 m2	225,00	2017
GATTI Marie Josée	15 ans	5,179 m2	225,00	2017
BERGER Georges	30 ans	5,179 m2	423,00	2017
BLANC Gilbert	50 ans	5,179 m2	747,00	2017
MARTY Colette	15 ans	5,179 m2	225,00	2017
JOIRET Jacques	15 ans	1,000 m2	300,00	2018

*** CIMETIÈRE BEAUFERRIER :**

NOM	DURÉE DE LA CONCESSION	SUPERFICIE	MONTANT	ANNÉE TARIFAIRE
DELMONTEIL Martine	50 ans	5,179 m2	797,72	2018
KHANTAMIXAY Nathalie	30 ans	5,179 m2	476,56	2018
ORSINI Patricia	50 ans	5,179 m2	747,00	2017
TOUPEREAU Annette	30 ans	5,179 m2	447,00	2017
ZAFRILLA Florence	50 ans	5,179 m2	738,00	2017

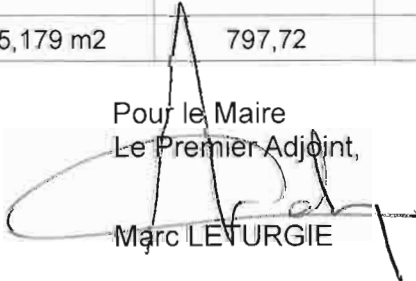
*** CIMETIÈRE PONT SAINT JEAN :**

NOM	DURÉE DE LA CONCESSION	SUPERFICIE	MONTANT	ANNÉE TARIFAIRE
CAPT Marie Rose	30 ans	5,179 m2	476,56	2018

*** CIMETIÈRE FAUBOURG:**

NOM	DURÉE DE LA CONCESSION	SUPERFICIE	MONTANT	ANNÉE TARIFAIRE
DUPRAT Jean Pierre	50 ans	5,179 m2	797,72	2018

Pour le Maire
Le Premier Adjoint,


Marc LETURGIE

ARRETES DU MAIRE

LIBELLE	N° ACTE
<p>MODIFICATIF N°455</p> <p>Précisant que des emplacements sont réservés pour le stationnement des véhicules utilisée par des personnes handicapées est complété et modifié comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> * Place de la Gare <ul style="list-style-type: none"> - sur le grand parking (4 places) - devant le gare (2 places) <p>L'alinéa suivant est annulé :</p> <ul style="list-style-type: none"> * Place de la Gare <ul style="list-style-type: none"> - sur le grand parking (2 places) - devant le gare (2 places) <p>Précisant que des emplacements sont autorisés au stationnement uniquement des véhicules de tourisme est complété et modifié comme suite :</p> <ul style="list-style-type: none"> - rue Clairat, sur la chaussée côté des numéros pairs, sur 8 emplacements matérialisés, au droit du n°60 - rue Nungesser et Coli, sur la chaussée côté des numéros pairs, sur les emplacements matérialisés - rue Raymond Labrot, sur la chaussée, des deux côtés, sur les emplacements matérialisés. 	<p>AG2018-1024</p>
<p>MODIFICATIF N°456</p> <p>Précisant que des emplacements sont réservés pour le stationnement des véhicules utilisés par des personnes handicapées est complété et modifié comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> * Place de la Gare <ul style="list-style-type: none"> - sur le grand parking (4 places) - devant le gare (2 places) <p>L'alinéa suivant est annulé :</p> <ul style="list-style-type: none"> * Place de la Gare <ul style="list-style-type: none"> - sur le grand parking (2 places) - devant le gare (2 places) * Parking de le Gare dont son accès fait face au cours Alsace Lorraine, 2 places <p>Précisant que le stationnement des véhicules est autorisé en permanence est complété et modifié comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> - rue Clairat, section comprise entre la rue Dugueslin et la galerie du Pont Louis Pimont, uniquement sur les emplacements matérialisés - rue Raymond Labrot, sur les emplacements matérialisés - rue Nungesser et Coli, sur les emplacements matérialisés <p>L'alinéa suivant est annulé :</p> <ul style="list-style-type: none"> - rue Clairat, uniquement sur les emplacements matérialisés 	<p>AG2018-119</p>
<p>MODIFICATIF N°457</p> <p>Précisant que le stationnement des véhicules est autorisé en permanence sur certaines voies est modifié et complété comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> * rue Berggren, pour une durée limitée à 15 minutes, de 7h00 à 19h00, au droit de l'immeuble portant le n°9 <p>Précisant que le stationnement des véhicules est interdit sur toutes les parties de voies publiques, places ou chaussés, délimitées et signalées soit par des panneaux réglementaires ou bandes jaunes peintes ou marqués le long des bordures de trottoir, notamment à proximité des feux de signalisation lumineuse, des carrefours et à certains emplacements, est modifié et complété comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> - rue Pablo Picasso, au niveau de l'accès véhicules au lac de Campréal, sur la barrière amovible , sur 4 ml 	<p>AG2018-1294</p>
<p>MODIFICATIF N°458</p> <p>Précisant que le stationnement des véhicules est interdit sur toutes les parties de voies publiques, place ou chaussées, délimitées et signalées soit par des panneaux</p>	

<p>réglementaires ou bandes jaunes peintes ou marquées le long des bordures de trottoir, notamment à proximité des feux de signalisation lumineuse, des carrefours et à certains emplacements, est modifié comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> - rue Junien Rabier n°30 à la rue Jules Michelet <p>L'alinéa est annulé :</p> <ul style="list-style-type: none"> - rue Junien Rabier côté pair, de la limite des numéros 32 et 34 à la rue Jules Michelet <p>Précisant que le stationnement des véhicules est autorisé en permanence à certains endroits, est modifié et complété comme suit :</p> <p>place de la Bascule, uniquement sur les emplacements matérialisés dont deux emplacements face au n°8 de la rue Saint-Martin, pour une durée limitée à 15 minutes de 7H00 à 19H00</p> <p>Les alinéas suivants sont annulés</p> <ul style="list-style-type: none"> - place de la Bascule - uniquement sur les emplacements matérialisés toutefois, sur les trois emplacements situées sur la partie EST de la place, le stationnement des véhicules de livraison sera limité à 15 tonnes - face au numéro 8 rue Saint-Martin pour une durée limitée à 15 minutes, de 7H00 à 19H00 <p>Précisant qu'afin de faciliter le stationnement des personnes en situation de handicap titulaires de la carte de stationnement, des emplacements sont réservés pour le stationnement des véhicules utilisés par des personnes handicapées et par voie de conséquence interdits à tout autre véhicule, est modifié et complété comme suit :</p> <p>-Stationnement gratuit :</p> <p>place de la Bascule, face à l'immeuble portant le numéro 8 (1place).</p>	AG2018-1400
<p>MODIFICATIF N°459</p> <p>- Précisant qu'afin de faciliter le stationnement des personnes en situation de handicap titulaires de la carte de stationnement, des emplacements sont réservés pour le stationnement des véhicules utilisés par des personnes handicapées et par voie de conséquence interdits à tout autre véhicule, est modifié et complété comme suit :</p> <p>stationnement gratuit</p> <ul style="list-style-type: none"> - rue des Violettes, face à l'immeuble portant le numéro 2 (1place) <p>-Précisant que le stationnement des véhicules est autorisé en permanence à certains endroits, est modifié et complété comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> - place Malbeck au droit du n°1 pour limitée à 15 minutes, de 7H00 à 19H00 (sur emplacements matérialisés) 	AG2018-1452
<p>MODIFICATIF N°460</p> <p>Précisant que le stationnement des véhicules est interdit sur toutes les parties de voies publiques, places ou chaussées, délimitées et signalées soit par des panneaux réglementaires ou bandes jaunes peintes ou marquées le long des bordures de trottoir, notamment à proximité des feux de signalisation lumineuse, des carrefours et certains emplacements, est modifié et complété comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Impasse Doublet, des deux côtés de la chaussée sur toute sa longueur - avenue Pasteur, au droit du n°11 sur une longueur de 19 mètres <p>les alinéas suivants sont annulés :</p> <ul style="list-style-type: none"> - impasse Doublet côté ouest de la voie - avenue Pasteur, face au numéro 19, sur une longueur de 19 mètres <p>Précisant que le stationnement des véhicules est autorisé en permanence à certains endroits, est modifié et complété comme suit</p> <ul style="list-style-type: none"> - rue Edmond Rostand, uniquement matérialisés - rue Lavoisier, uniquement sur les emplacements matérialisés <p>Précisant que la circulation de tous les véhicules aura lieu en sens unique dans certaines artères ou sections de voie, est modifié et complété comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> - rue des trois frères Cassadou, section comprise entre la rue Waldeck Rousseau Valette, dans le sens Sud-Nord (rue Waldeck Rousseau vers la rue Valette) 	AG2018-1588

<p>- rue Lavoisier,dans le sens nord-ouest, de la rue Laplace vers la rue Henri Poincaré - chemin du Coly,dans le sens est-ouest,section comprise entre l'avenue du Combal et le n°21 chemin du Coly</p> <p>-rue Saline ,dans le sens boulevard Henri Sicard – rue du Maréchal Joffre</p> <p>- promenade Pierre Loti, dans le sens ouest-est, section comprise entre la rue Paul Pastor et la rue Georges Martin</p> <p>Précisant qu'il est interdit de tourner à droite à tous les véhicules sur certaines voies,est modifié et complété comme suit :</p> <p>- venant de la rue Molière et désirant emprunter la Promenade Pierre Loti - venant de la rue Georges Martin et désirant emprunter la promenade Pierre Loti - venant de la rue du Docteur Pierre Simbat et désirant emprunté la rue des Trois Frères Cassadou - venant de l'impasse Guilhem et désirant emprunter la rue des Trois Frères Cassadou - venant de la rue Charles Baudelaire et désirant emprunter la rue des Trois Frères Cassadou -venant de la rue des Trois Frères Leblanc et désirant emprunter la rue des Trois Frères Cassadou</p> <p>Précisant que les conducteurs des véhicules doivent marquer un temps d'arrêt de sécurité suivre les prescriptions de l'article R.415-6 du Code et respecter les panneaux "STOP" sur certaines voies,est modifié et complété comme suit :</p> <p>- venant de la rue des Trois Frères Cassadou ,avenant de s'engager rue Valette l'alinéa suivant est annulé : - venant de la rue des Trois Frères Cassadou : - avant de s'engager avenue Aristide Briand - avant de s'engager rue Vallette - avant de s'engager rue Waldeck Rousseau</p> <p>précisant que la circulation des véhicules Poids Lourd « EN TRANSIT » est interdite sur certaines voies,est modifié et complété comme suite disposition générales</p> <p>- rue des trois frères Cassadou,dans le sens sud-nord</p> <p>Précisant que la circulation est interdite aux véhicules «poids lourds » dans deux sens sur certaines voies,est modifié et complété comme suit : l'alinéa suivant est annulé - rue des Trois Frères Cassadou, sauf riverains</p> <p>Précisant que la vitesse maximale de tout véhicule est limitée a 30 KM/HEURE sur certaines sections de voies,est modifiée et complétée comme suit :</p> <p>- rue Edmond Rostand, section comprise entre avenue Pasteur et la rue Alfred de Musset</p> <p>Précisant que la circulation et le stationnement des cycles sont sécurisés par l'extension des zones aménagées en bandes cyclables,pistes cyclables et stationnement vélo sur certaines voies,est modifié et complété comme suit ;</p> <p>1-bandes cyclables : - rue Edmond Rostand, côté des numéros impairs, section comprise entre la rue Alfred de Musset et l'avenue Pasteur</p>	
<p>MODIFICATIF N°461</p> <p>Précisant que le dangerosité de certains carrefours ou sections de voies nécessite des aménagements par la création de zones « 30 » est modifié et complété comme suit :</p> <p>- avenue Pasteur, section comprise entre l'avenue Marceau Feyry et le boulevard Joseph Santraille</p>	<p>AG2018-1725</p>
<p>MODIFICATIF N°462</p> <p>Précisant que la dangerosité des certains carrefours ou sections de voie nécessite des aménagements par la création de zones « 30 » est modifié et complété comme suit :</p> <p>- avenue Pasteur, sections comprise entre le n°43 et 79 et entre les n°42 à 86</p>	<p>AG2018-1776</p>

<p>l'alinéa suivant est annulé :</p> <ul style="list-style-type: none"> - avenue Pasteur, section comprise entre l'avenue Marceau Feyry et le boulevard Joseph Santraille 	
<p>MODIFICATIF N°463</p> <p>Précisant que le stationnement des véhicules est interdit sur toutes les parties de voie publique, place ou chaussées, délimitées et signalisées soit par des panneaux réglementaires ou bandes jaunes peintes ou marquée le long des bordures de trottoir, notamment à proximité des feux de signalisation lumineuse, des carrefours et à certains endroits, est modifié et complété comme suit</p> <ul style="list-style-type: none"> - rue des Trois Frères Cassadou , au droit du n°42 sur 10 ml - rue Villeneuve, face à l'entrée de la résistance du jardin public, su 3 ml <p>l'alinéa suivant est annulé :</p> <ul style="list-style-type: none"> -rue Edmond Rostand sur une longueur de 20 mètres des deux côtés de la chaussé à partir de la rue Alfred de Musset, en direction de l'avenue Pasteur <p>Précisant que la vitesse maximale de tout véhicule est fixée à 50km/h en agglomération, ainsi que sur certaines voies et sections de voies de circulation , est modifié et complété comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> - chemin de Beulaygues <p>Précisant qu'afin de faciliter le stationnement des personnes en situation de handicap titulaires de la carte de stationnement, des emplacements réservés pour le stationnement des véhicules utilisés par des personnes handicapées et par voie de conséquence, interdit à tout autre véhicule, est modifié et complété comme suit :</p> <p>stationnement gratuit :</p> <ul style="list-style-type: none"> - rue Rodolf Noureev - sur le parking au droit de l'entrée de l'école Edmond Rostand (2 places) - sur le parking face au n°4 (1place) <p>l'alinéa suivant est annulé</p> <ul style="list-style-type: none"> - rue Rudolf Noureev (3places) <p>Précisant que la circulation et le stationnement des cycles sont sécurisés par l'extension des zones aménagées en bandes cyclables, pistes cyclables et stationnement vélos sur certaines voies et section de voie de circulation, est modifié et complété comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> - bandes cyclables - rue Edmond Rostand, à contre-sens, coté de numéros impairs, sections comprise entre la rue Alfred de Musset et l'avenue Pasteur <p>l'alinéa suivant est annulé :</p> <ul style="list-style-type: none"> - rue Edmond Rostand, côté des numéros impaires section comprise entre la rue Alfred de Musset et l'avenue Pasteur <p>Précisant que des emplacements de stationnement et si nécessaire l'aménagement d'accès à ces emplacements sont réservés au véhicule des transport urbains et de ramassage scolaire et des cars de tourisme pendant la montée ou la descente des passagers les emplacements des stationnement sont matérialisés sur la chaussée par une ligne zig-zag jaune sont modifiés et complétés comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> - rue Edmond Rostand, au droit des immeubles numéros 18 à 20 	<p>AG2018-1740</p>

MODIFICATIF N°464

Précisant que la circulation de tous les véhicules aura lieu en sens unique dans certaines artères ou sections de voies,est complété et modifié comme suit :

- chemin du Coly,dans le sens est-ouest,section comprise entre le chemin du Coly et l'avenue du Combal, sur une distance de 15 mètres.

l'alinéa suivant est annulé et remplacé comme suit :

- chemin du Coly,dans le sens est-ouest,section comprise entre l'avenue du Combal et le n°21 chemin Coly

AG2019-0052

Pour le Maire,
Le Premier Adjoint,

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'M' with a horizontal stroke extending to the left, positioned over a light grey rectangular background.

Marc LETURGIE